

Participation financière de la Caisse et du Fonds de solidarité aux activités de PANGEA

**UNE SITUATION INACCEPTABLE
SELON L'UPA ET LA RELÈVE AGRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Nicolet, le 24 avril 2017 — La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et le Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec dénoncent vigoureusement la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de PANGEA terres agricoles et de son principal actionnaire, Charles Sirois.

« Un tel investissement de fonds publics dans l'achat de terres agricoles entraîne une concurrence insoutenable qui freinera inévitablement le développement des entreprises familiales sur le territoire centricois », a déclaré le président de la fédération régionale, M. Daniel Habel. *« Comment voulez-vous que la relève puisse rivaliser avec des investisseurs de ce calibre ? C'est complètement inéquitable et ça coupe les ailes à plusieurs jeunes qui rêvent de vivre de l'agriculture »,* a ajouté le président du Syndicat de la relève, M. Benoit Quintal.

Entre 2009 et 2016, les 10 sociétés les plus actives auraient acquis plus de 23 000 hectares de terres, soit un investissement de 145,7 M\$. Pendant cette période, PANGEA terres agricoles aurait déboursé 30,8 M\$ pour acquérir 4 972 hectares, soit l'équivalent d'environ 50 entreprises familiales. Il ne faudrait donc que 560 investisseurs comme PANGEA pour remplacer les 28 000 fermes du Québec.

De plus, le modèle d'affaires de PANGEA est peu attrayant pour la relève entrepreneuriale. La division de ses opérations en plusieurs coentreprises, avec des producteurs associés, permet à ses investisseurs d'obtenir le maximum des aides gouvernementales permises, chaque unité d'opération n'atteignant pas les limites d'intervention prévues aux programmes de La Financière agricole du Québec. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'un modèle qui favorise l'occupation dynamique du territoire agricole et des municipalités rurales.

Les producteurs agricoles qui souhaitent acquérir des terres ne le font pas dans le but premier de faire un profit, mais dans le but de les exploiter, ce qui est un objectif bien différent. L'accaparement des terres est une menace réelle pour les projets de consolidation d'entreprises agricoles et l'établissement de la relève. C'est déjà très difficile de concurrencer les sociétés d'investissement, ce sera pratiquement impossible si en plus elles sont financées par des fonds publics.

- 30 -

Source :

Sylvain Rheault, agr.
Directeur régional
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec
Tél. : 819-519-5838
sylvainrheault@upa.qc.ca